



DH-SYSC-IV(2020)OT1

12/02/2020

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

COMITÉ D'EXPERTS SUR LE SYSTÈME
DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME
(DH-SYSC)

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LE TRAITEMENT ET LA
RÉSOLUTION EFFICACE D'AFFAIRES CONCERNANT DES
CONFLITS INTERÉTATIQUES**

(DH-SYSC-IV)

1^e réunion

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

Strasbourg, bâtiment Agora, salle G05

Mercredi 19 (9h30) – Vendredi 21 février 2020 (fin de la réunion : 13h00)

L'ordre du jour et les documents de la réunion sont disponibles sur le site :

www.coe.int/cddh

E-mail : DGI-CDDH-Reform@coe.int

Mercredi 19 février 2020

- 9h30 – 10h10 **POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX ET ÉLECTION D'UN(E) VICE-PRÉSIDENT(E)**
- Ouverture de la réunion par le Président ;
 - Allocution de bienvenue par le Secrétariat ;
 - Invitation du Président aux membres du DH-SYSC-IV à proposer d'éventuels candidats pour la vice-présidence.
- 10h10 – 13h00 **POINT 2 : TRAVAUX RELATIFS AU TRAITEMENT ET À LA RÉOLUTION EFFICACE D'AFFAIRES CONCERNANT DES CONFLITS INTERÉTATIQUES**
- Présentation du processus menant à la création du DH-SYSC-IV par le Secrétariat;
 - Présentation du mandat du DH-SYSC-IV par le Président ;
 - Échange de vues général avec les membres du Groupe de rédaction (tour de table) sur la portée de ses travaux ;
 - Introduction par le Greffe de la Cour ;
 - Brève présentation du document d'information par le Secrétariat (document [DH-SYSC-IV\(2020\)02](#)) ;
 - Échange de vues thématique – questions relatives à la portée des requêtes interétatiques.
- 13h00 – 14h30 *Pause déjeuner*
- 14h30 – 18h00 **POINT 2 : Suite**
- Élection du/de la Vice-Président(e) ;
 - Échange de vues sur les questions relatives aux différences de critères de recevabilité applicables entre les requêtes interétatiques et les requêtes individuelles portant sur le même sujet et concernant en partie les mêmes personnes ;
 - Échange de vues sur les questions relatives à la pluralité de procédures parallèles (requêtes interétatiques et individuelles pendantes devant la Cour et affaires pendantes devant d'autres organes internationaux qui pourraient, au moins en partie, concerner le même sujet et concerner les mêmes individus).

Jeudi 20 février 2020

9h00 – 13h00

POINT 2 : Suite

- Échange de vues sur les questions relatives à l'établissement des faits (pratique de la Cour en matière de preuves, d'enquêtes sur place, de préparation et de conduite des auditions de témoins, etc) ;

13h00 – 14h30

Pause déjeuner

14h30 – 15h30

POINT 2 : Suite

- Échange de vues sur les questions relatives à la satisfaction équitable.

15h30 – 18h00

POINT 2 : Suite

- Échange de vues sur les questions relatives à l'exécution des arrêts dans les affaires interétatiques et les affaires individuelles liées.

Vendredi 21 février 2020

10h00 – 13h00

POINT 3 : ORGANISATION DES TRAVAUX FUTURS

- Échange de vues sur la possibilité d'organiser une audition avec des experts lors de la prochaine réunion en vue d'un accord sur les principes et la procédure pour l'organisation de l'audition ;
- Échange de vues et approbation de la Feuille de route, dans ce contexte inviter l'Allemagne à présenter ses points de vue sur l'organisation d'une Conférence d'experts de haut-niveau sur les conflits interétatiques lors de sa Présidence du Comité des ministres au printemps 2021.

POINT 4 : ADOPTION DU RAPPORT DE RÉUNION